

Barème applicable au 22/11/2023:

**Honoraires Location et gestion: TTC** 

| Location   |   |
|--|---|
| Honoraires à la charge du bailleur et du locataire |   |
| Bien inférieur à 35m²                              | Forfait de 11€ TTC du m²<br>8.00€ TTC visite / frais de dossier / rédaction du bail<br>3.00€ TTC frais d'état des lieux |
| Bien supérieur à 35m²                              | Forfait équivalent à un mois de loyer hors charges, TTC,<br>du lot loué   |

Taux de TVA applicable: 20%

Honoraires d'attestation de valeur locative: 160€ TTC.

Honoraires local professionnel: 10% TTC du loyer annuel TTC à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail, avec un forfait minimum de 600€ TTC. (Prévoir frais rédaction bail par acte notarié en supplément).

Honoraires de rédaction de bail sans autre prestation (à la demande du bailleur): 150€ TTC.

Honoraires de rédaction d'acte / avenant pour un renouvellement de bail (montant appliqué au demandeur):

- Demande d'ajout ou de retrait d'un locataire du bail nécessitant la rédaction d'un nouvel acte: 120€ TTC.
- Remplacement d'un colocataire sortant pour un nouveau colocataire: 160€ TTC (incluant la constitution du dossier du nouveau colocataire).

Honoraires bailleurs pour le permis de louer (uniquement à Albi 81 000 dans la zone concernée):

- 30€ TTC pour réaliser la démarche administrative en lieu et place du bailleur.
- 49€ TTC pour réaliser la démarche administrative et assurer le RDV avec la mairie en lieu et place du bailleur.

Honoraires d'état des lieux de sortie simple: 3€ du m² du lot en question avec un minimum de 190€ TTC.

Honoraires visite et rédaction d'actes/baux, garages/box/parkings: Un loyer hors charges avec un minimum de 100€ TTC pour le preneur et pour le bailleur.

## **Gestion Locative**

## A la chargeur du bailleur

Honoraires de gestion: 8.40% TTC des sommes encaissées. (Tarif dégressif en fonction du nombre de lots).

<u>Frais de gestion suite à un sinistre impliquant une déclaration au(x) assurance(s):</u> 10% TTC du montant du sinistre, plafonnée à 1500€ TTC maximum.

<u>Frais de clôture de dossier gestion:</u> Honoraires fixes de 125€ TTC pour une réalisation de 1 à 5 lots inclus. Honoraires fixes de 200€ TTC pour une résiliation de 6 à 10 lots inclus. Honoraires fixes de 275€ TTC pour une résiliation de 11 lots ou plus.

Frais postaux (uniquement pour les demandes d'envoi hors mail): 1.50€ TTC par document envoyé par voie postale.

SARL IMMO AVENIR – 18, rue du Docteur Camboulives 81000 ALBI Tél : 05 63 38 50 40 Mail : <u>albi@immo-a-venir.fr</u>

SARL IMMO AVENIR au capital de 1500€

RCS ALBI 531 093 318-TVA intra: FR 64 53 10 933 18

Titulaire de la carte professionnelle(s) N° 8101 2018 000 032 003

Délivrée par la Préfecture LA CCI ALBI

GARANTIE FINANCIERE DE LA CGAIM/ 120 000 €



SARL IMMO AVENIR – 18, rue du Docteur Camboulives 81000 ALBI Tél : 05 63 38 50 40

Mail: <u>albi@immo-a-venir.fr</u>

SARL IMMO AVENIR au capital de 1500€

RCS ALBI 531 093 318-TVA intra: FR 64 53 10 933 18

Titulaire de la carte professionnelle(s) N° 8101 2018 000 032 003

Délivrée par la Préfecture LA CCI ALBI

GARANTIE FINANCIERE DE LA CGAIM/ 120 000 €